



## COMMUNIQUÉ FINANCIER

Tremblay-en-France, le 27 juillet 2023

Aéroports de Paris SA

### RÉSULTATS SEMESTRIELS 2023 CONFORMES À NOS ATTENTES HYPOTHÈSES DE TRAFIC ET OBJECTIFS FINANCIERS CONFIRMÉS

- ◆ **Chiffre d'affaires** : 2 545 M€, en croissance de + 26,9 % sous l'effet de la progression du trafic, tant à Paris qu'à l'International, et de la forte dynamique des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires par passager Extime Paris<sup>1</sup> atteignant 29,6 € (+ 4,1 € vs. 1<sup>er</sup> semestre 2022 et + 7,1 € vs. 1<sup>er</sup> semestre 2019) ;
- ◆ **EBITDA** : 863 M€, en hausse de + 22,9 % ; marge d'EBITDA à 33,9 % du chiffre d'affaires traduisant l'effet conjugué de la saisonnalité de l'activité, de l'évolution tendancielle des charges courantes, et d'une normalisation de la performance d'Almaty ;
- ◆ **Résultat opérationnel courant** : 449 M€, en hausse de + 31,6 % ;
- ◆ **Résultat net part du Groupe (RNPG)** : 211 M€, en hausse de + 31,8 % ;
- ◆ **Dette financière nette** : 8 089 M€, soit un ratio d'endettement de 4,3x l'EBITDA sur 12 mois glissants ;
- ◆ **Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2023-2025 confirmés**

Sauf indication contraire, les variations sont exprimées par comparaison avec les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Les hypothèses et prévisions pour 2023 – 2025 sont synthétisées en page 19 du présent communiqué.

Les chiffres clés sont présentés sous la forme d'un tableau en page 2 du présent communiqué.

Les définitions des indicateurs opérationnels et financiers figurent en annexe 2.

#### Augustin de Romanet, Président-directeur général, a déclaré :

« Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2023 sont conformes à nos attentes. Depuis le début de l'année, nous avons accueilli 155,4 millions de passagers dans l'ensemble de notre réseau d'aéroports, dont 47,1 millions à Paris. Les activités commerciales sont très dynamiques avec un CA/PAX de 29,6 euros, en hausse de + 4,1 euros (+ 16,2 %) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, et de + 7,1 euros (+ 31,7 %) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Au total, le groupe enregistre un chiffre d'affaires de 2 545 millions d'euros, en croissance de + 26,9 %. L'EBITDA atteint 863 millions d'euros soit une marge de 33,9 % du chiffre d'affaires, conforme à nos prévisions. Le résultat net part du Groupe est en croissance de + 31,8 %, à 211 millions d'euros. Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières alternant des pics de fréquentation de nos aéroports pendant les périodes de vacances et des semaines de trafic plus modéré. Post-covid, à mesure que l'activité reprend, nous constatons dans l'offre des compagnies aériennes un renforcement de l'effet de saisonnalité pouvant encore davantage accentuer la performance au 2<sup>ème</sup> semestre. Nos hypothèses restent inchangées avec un trafic attendu en 2023 jusqu'à 93 % du niveau de 2019 à Paris Aéroport et à un niveau proche de celui de 2019 à l'échelle du groupe. Nos prévisions financières sont confirmées, avec une marge d'EBITDA attendue cette année entre 32 et 37 % du chiffre d'affaires. Je tiens à saluer l'engagement des équipes du Groupe ADP qui, dans un contexte exigeant, mobilisent leur expertise et leur sens de l'hospitalité pour préparer l'accueil des grands événements sportifs à venir en France et pour la poursuite de la décarbonation de l'aviation avec la feuille de route 2025 *Pioneers*. Lors de l'été 2024 en particulier, c'est dans nos aéroports que pour beaucoup les Jeux commenceront et se termineront : c'est un magnifique défi pour l'ensemble de la communauté aéroportuaire comme pour nos territoires, et une occasion unique de témoigner de notre savoir-faire et de notre engagement. »

<sup>1</sup> Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

Les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris lors de sa séance du 27 juillet 2023. Ils ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes, le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

## Données clés

### INDICATEURS OPÉRATIONNELLS

	S1 2023	en % de 2019 <sup>2</sup>	Var. 2023/2022 <sup>2</sup>	
Trafic du Groupe ADP <sup>3</sup>	155,4 MPax	97,3 %	+ 35,8 MPax	+ 30,3 %
Trafic de Paris Aéroport	47,1 MPax	90,0 %	+ 9,6 MPax	+ 25,7 %

	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022		S1 2019	Var. 2023/2019	
CA / Pax Extime Paris <sup>4</sup>	29,6 €	25,5 €	+ 4,1 €	+ 16,2 %	22,5 €	+ 7,1 €	+ 31,7 %

### RÉSULTATS FINANCIERS

	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
Chiffre d'affaires	2 545 M€	2 006 M€	+ 539 M€	+ 26,9 %
EBITDA	863 M€	702 M€	+ 161 M€	+ 22,9 %
en % du CA	33,9 %	35,0 %	- 1,1 pt	-
Résultat opérationnel courant	449 M€	340 M€	+ 109 M€	+ 31,6 %
Résultat net part du Groupe	211 M€	160 M€	+ 51 M€	+ 31,8 %

	Au 30 juin 2023	Au 31 déc. 2022	Var. 2023/2022	
Dette financière nette	8 089 M€	7 440 M€	+ 649 M€	+ 8,7 %
Dette financière nette / EBITDA <sup>5</sup>	4,3x	4,4x	- 0,1x	-

<sup>2</sup> Les variations par rapport à 2022 et le taux de reprise par rapport à 2019 ci-dessous sont calculés à périmètre constant, c'est à dire en comparant les données de trafic 2023 aux données de trafic historiques du périmètre actuel (voir annexe 2 du présent communiqué), à l'exception de l'aéroport de Goa, ouvert le 5 janvier 2023.

<sup>3</sup> Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

<sup>4</sup> Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

<sup>5</sup> Dette Financière nette rapportée à l'EBITDA sur 12 mois glissants.

### Lancement d'Abelia, la nouvelle opération d'actionnariat salarié d'Aéroports de Paris SA

À la suite de l'approbation par l'Assemblée Générale de ses actionnaires du 16 mai 2023, Aéroports de Paris a lancé le 21 juin 2023 une nouvelle opération d'actionnariat salarié, dont le déploiement sera phasé en 2023 et en 2024. Dénommée ABELIA, l'opération porte sur un maximum de 305 985 actions (soit environ 0,3 % du capital social de la société), correspondant au total des 296 882 actions ADP acquises auprès de Royal Schiphol Group en décembre 2022 (voir le [communiqué de presse du 6 décembre 2022](#)) et des 9 103 actions constituant le reliquat des actions auto-détenues au titre de l'opération d'actionnariat salarié mise en œuvre en 2016.

ABELIA s'inscrit dans les objectifs de la feuille de route stratégique "2025 Pioneers" (voir le [communiqué de presse du 16 février 2022](#)), qui prévoit qu'Aéroports de Paris procèdera à au moins une opération d'actionnariat salarié d'ici à 2025. Elle comprendra deux volets :

- ◆ Une attribution gratuite d'actions de la société aux salariés d'Aéroports de Paris SA qui, en fonction des choix retenus, pourra s'élever jusqu'à un maximum de 16 actions par bénéficiaire ;
- ◆ Une offre d'acquisition d'actions de la société à des conditions préférentielles, réservée aux salariés adhérents au Plan d'Épargne Groupe (PEG). Il est prévu que cette offre soit déployée au printemps 2024 et qu'elle bénéficie aux salariés présents dans les effectifs depuis au moins 3 mois avant la fin de la période de souscription.

Cette opération a vocation à initier le développement d'une nouvelle culture du partage de la valeur, en associant les salariés aux performances de l'entreprise.

L'impact financier de cette opération, comptabilisé entre 2023 et 2024, est évalué à environ 27 millions d'euros sur les charges de personnel d'Aéroports de Paris, dont 4 millions d'euros au 30 juin 2023.

### Nouvelles mesures de revalorisations salariales applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Afin de saluer l'implication et l'engagement des collaborateurs d'Aéroports de Paris en cette période de reprise soutenue de l'activité et de grands enjeux à venir, la société a initié de nouvelles mesures salariales unilatérales. Elles s'ajoutent aux mesures déjà prises, ou prévues depuis juillet 2022.

Ces nouvelles mesures prévoient notamment, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, une augmentation générale des rémunérations de base de 1,5 % pour l'ensemble des salariés d'Aéroports de Paris.

### Avancement du projet de fusion entre GIL & GAL

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, plusieurs étapes ont été réalisées suite à l'accord entre le Groupe ADP et GMR Enterprises pour former une holding aéroportuaire cotée sur les marchés financiers indiens au 1<sup>er</sup> semestre 2024 (voir le [communiqué de presse du 19 mars 2023](#)) :

- ◆ Le 12 juin 2023, BSE Limited et National Stock Exchange of India Limited, les marchés financiers indiens où GIL est actuellement coté, ont émis un certificat de non-objection à la demande de fusion déposée par GIL le 12 avril 2023 ;
- ◆ Le 12 avril 2023, la demande de fusion a été soumise pour approbation au *Securities and Exchange Board of India* (SEBI), dont la *clearance* est attendue dans les prochaines semaines ;
- ◆ La demande de fusion sera ensuite déposée pour approbation auprès du *National Company Law Tribunal* (NCLT).

Comme annoncé précédemment, la décision finale du NCLT, devant intervenir après l'approbation des actionnaires et des créanciers des deux sociétés, est attendue au 1<sup>er</sup> semestre 2024 et conduirait à la réalisation de l'opération de fusion.

### Projet de cession par TAV Airports d'une partie de sa participation dans l'aéroport de Médine

Le 22 juin 2023, le Conseil d'administration de TAV Airports a approuvé la cession de 24 % du capital de Tibah Airports Development, société exploitant l'aéroport de Médine en Arabie Saoudite, dans laquelle TAV Airports détient une participation totale de 50 % et mise en équivalence dans les comptes du groupe.

A la suite de cette décision, les titres mis en équivalence concernés, ainsi que le solde attribuable à ces titres du prêt d'actionnaire octroyé à Tibah par TAV Airports, ont été reclassés, au 30 juin 2023, en actifs destinés à être cédés au sens de la norme IFRS 5<sup>6</sup>.

Voir la section "Evènements survenus depuis le 30 juin 2023" en page 18 du présent communiqué pour l'accord signé le 7 juillet 2023.

<sup>6</sup> La norme comptable IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées" définit les exigences en matière de classification, d'évaluation et de présentation des actifs non courants détenus en vue de la vente. Cette norme vise à préparer le lecteur des états financiers à la sortie future de l'actif du bilan de la société, et à la disparition prochaine des éléments de résultat et de flux de trésorerie.

## Confirmation de la notation d'Aéroports de Paris par S&P Global Ratings

Le 14 juin 2023, l'agence Standard and Poor's a réaffirmé sa notation de crédit long terme A, perspective négative, pour Aéroports de Paris.

## Déploiement d'initiatives complémentaires en matière d'hospitalité

Afin d'assurer la meilleure fluidité et qualité de service dans les aéroports parisiens, le groupe, aux côtés de ses partenaires, a déployé différentes mesures, notamment pour la saison estivale 2023, en vue de :

- ◆ **Renforcer les capacités de gestion des voyageurs à la frontière** : installation de 17 sas PARAFE supplémentaires permettant un passage automatisé de la frontière, et recrutement par la Police aux Frontières de 287 agents contractuels ;
- ◆ **Renforcer la lisibilité et la gestion des files d'attentes** : nouvelle organisation des files d'attentes et déploiement d'agents d'accueils supplémentaires pour mieux accompagner et guider les passagers, notamment vers les files leur étant dédiées ;
- ◆ **Renforcer l'information en temps réel** : densification des écrans d'affichage du temps d'attente, révision des annonces sonores, etc ;
- ◆ **Renforcer les services et attentions aux passagers** : renforcement du WiFi, distribution d'eau dans les files, etc.

## JCDecaux et le Groupe ADP lancent la marque Extime JCDecaux Airport

Aéroports de Paris et JCDecaux, les deux co-actionnaires de la société Extime Media ont annoncé le 18 juillet 2023 (voir le [communiqué de presse](#)) le lancement de la nouvelle marque Extime JCDecaux Airport (en remplacement de la marque JCDecaux Airport Paris), avec pour ambition qu'elle devienne la marque référente dans l'univers des médias aéroportuaires, notamment en s'ouvrant à l'international, avec le déploiement prévu de ses activités en Turquie à partir de 2024 et en Jordanie courant 2025.

Cette annonce fait suite au choix du Groupe ADP de retenir, au terme d'une consultation publique, JCDecaux en tant que co-actionnaire au sein de la société Extime Media pour opérer les activités publicitaires sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget jusqu'en décembre 2034 (voir le [communiqué de presse du 28 juillet 2022](#)).

## Le Groupe ADP a retenu Lagardère Travel Retail comme co-actionnaire de la future entreprise commune Extime Travel Essentials Paris

Au terme de la procédure de publicité et mise en concurrence sur les activités *Travel Essentials* (notamment livres et produits de presse, cadeaux et souvenirs, produits d'épicerie et *snacking* à emporter, ou encore accessoires de voyage) lancé par le Groupe ADP pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, Lagardère Travel Retail a été choisi pour devenir le coassocié au sein de la société Extime Travel Essentials Paris. ([voir communiqué de presse du 24 juillet 2023](#))

Sous réserve, le cas échéant, de l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes, Extime Travel Essentials Paris opérera, pour une durée de dix ans à compter du 1er février 2024, plus de soixante points de vente, notamment sous l'enseigne RELAY et en partenariat avec un grand nombre de marques. La société commune sera détenue à parité entre le Groupe ADP (50%) et Lagardère Travel Retail (50%).

## Soutien à l'aviation décarbonée et mobilité aérienne urbaine électrique

A l'occasion du Paris Air Forum et du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris ayant eu lieu du 19 au 25 juin 2023, le Groupe ADP a annoncé la concrétisation de plusieurs projets s'inscrivant dans la démarche active déployée par le groupe pour soutenir la décarbonation du secteur :

- ◆ Le Groupe ADP et Air Liquide ont annoncé le 16 juin 2023 (voir le [communiqué de presse](#)) la création de « Hydrogen Airport », coentreprise d'ingénierie et de conseil spécialisée dans l'accompagnement des aéroports pour leurs projets d'intégration de l'hydrogène dans leurs infrastructures. Elle a débuté ses activités commerciales et son management a pris ses fonctions.
- ◆ Le Groupe ADP et Volocopter, aux côtés de la Direction Générale de l'Aviation Civile et de la Région Ile-de-France, ont confirmé, dans un communiqué conjoint daté du 20 juin 2023 (voir le [communiqué de presse](#)), que l'ensemble des conditions en matière de sécurité, intégration dans l'espace aérien, acceptabilité et parcours passagers sont réunies à ce stade pour un lancement des premiers services de eVTOL (aéronefs électriques à décollage et atterrissage vertical) au-dessus du ciel francilien à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.
- ◆ Le Groupe ADP a annoncé le 21 juin 2023 (voir le [communiqué de presse](#)) s'être allié à six leaders de l'aviation régionale décarbonée pour accélérer l'arrivée avant 2030 d'aéronefs de 2 à 100 places à propulsion électrique ou hydrogène sur ses aérodromes et sur les aéroports de Paris-Le Bourget, Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle. Ces nouveaux appareils se préparent ainsi à décarboner les vols autour des aérodromes, et à assurer les lignes radiales et régionales, et les courts courriers en Europe.

## Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, accélérateurs des innovations vers l'aéroport de demain

En amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et dans le but d'atteindre une plus grande efficacité opérationnelle, une qualité de service accrue, une meilleure accessibilité et un impact environnemental moindre, le Groupe ADP conduit, dans les aéroports parisiens, les projets innovants suivants :

- ◆ L'expérimentation progressive d'un service d'enregistrement déporté, offrant plus de liberté et de mobilité aux voyageurs et une gestion plus lissée des pics d'activité bagage. Une mise en place à grande échelle au village olympique est visée pour l'été 2024, pour les sportifs ;
- ◆ L'expérimentation à Paris-Orly d'une nouvelle technologie de détecteurs d'explosifs basés sur des scanners 3D et permettant un contrôle plus rapide des bagages, sans qu'il ne soit nécessaire d'en retirer les appareils électroniques et les liquides ;
- ◆ L'expérimentation d'un véhicule de remorquage électrique à Paris-Charles de Gaulle, minimisant l'utilisation des moteurs des avions au roulage sur la plateforme.

Ces initiatives s'inscrivent dans l'objectif de la feuille de route stratégique "2025 Pioneers" de déployer 120 expérimentations, dont 30 industrialisations, d'ici 2025 à travers le groupe.

## Comptes consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2023

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 545</b>	<b>2 006</b>	<b>+ 539 M€</b>	<b>+ 26,9 %</b>
<b>EBITDA</b>	<b>863</b>	<b>702</b>	<b>+ 161 M€</b>	<b>+ 22,9 %</b>
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	33,9 %	35,0 %	- 1,1 pt	-
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>449</b>	<b>340</b>	<b>+ 109 M€</b>	<b>+ 31,6 %</b>
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	17,6 %	17,0 %	+ 0,6 pt	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>444</b>	<b>348</b>	<b>+ 96 M€</b>	<b>+ 27,5 %</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(139)</b>	<b>(121)</b>	<b>- 18 M€</b>	<b>+ 14,8 %</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>211</b>	<b>160</b>	<b>+ 51 M€</b>	<b>+ 31,8 %</b>

## Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 545</b>	<b>2 006</b>	<b>+ 539 M€</b>	<b>+ 26,9 %</b>
Activités aéronautiques	919	741	+ 178 M€	+ 23,9 %
Commerces et services	818	625	+ 193 M€	+ 30,8 %
<i>dont Extime Duty Free Paris</i>	344	254	+ 90 M€	+ 35,3 %
<i>dont Relay@ADP</i>	52	39	+ 13 M€	+ 33,3 %
Immobilier	167	156	+ 11 M€	+ 7,6 %
International et développements aéroportuaires	709	538	+ 171 M€	+ 31,8 %
<i>dont TAV Airports</i>	558	410	+ 148 M€	+ 36,3 %
<i>dont AIG</i>	126	104	+ 22 M€	+ 21,5 %
Autres activités	90	83	+ 8 M€	+ 9,1 %
Eliminations inter-segments	(158)	(137)	- 21 M€	+ 15,1 %

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP s'établit à 2 545 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023, en hausse de + 26,9 % (+ 539 millions d'euros) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, du fait principalement de l'effet de la reprise du trafic sur :

- ◆ Le chiffre d'affaires des Activités aéronautiques à Paris, en hausse de + 23,9 % (+ 178 millions d'euros), à 919 millions d'euros ;
- ◆ Le chiffre d'affaires des Commerces & services à Paris, en hausse de + 30,8 % (+ 193 millions d'euros), à 818 millions d'euros ;
- ◆ Le chiffre d'affaires du segment International & développements aéroportuaires, notamment chez TAV Airports, en hausse de + 31,8 % (+ 171 millions d'euros), à 709 millions d'euros.

Le montant des éliminations inter-segments s'élève à 158 millions d'euros (+ 15,1 %) au 1<sup>er</sup> semestre 2023, contre 137 millions d'euros à la même période en 2022.

## EBITDA

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 545</b>	<b>2 006</b>	<b>+ 539 M€</b>	<b>+ 26,9 %</b>
Charges courantes	(1 729)	(1 367)	- 362 M€	+ 26,4 %
Achats consommés	(402)	(309)	- 93 M€	+ 30,0 %
Services externes	(597)	(473)	- 124 M€	+ 26,4 %
Charges de personnel	(496)	(384)	- 112 M€	+ 29,1 %
Impôts et taxes	(176)	(151)	- 25 M€	+ 16,7 %
Autres charges d'exploitation	(57)	(50)	- 7 M€	+ 14,4 %
Autres charges et produits	47	64	- 17 M€	- 26,9 %
<b>EBITDA</b>	<b>863</b>	<b>702</b>	<b>+ 161 M€</b>	<b>+ 22,9 %</b>
EBITDA / Chiffre d'affaires	33,9 %	35,0 %	- 1,1 pt	-

Le montant des **charges courantes** du groupe s'établit à 1 729 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023, en hausse de + 26,4 % (+ 362 millions d'euros). Les charges courantes du groupe se répartissent ainsi :

- ◆ Les **achats consommés** s'établissent à 402 millions d'euros, en hausse de + 30,0 % (+ 93 millions d'euros), du fait notamment de :
  - La hausse de + 49 millions d'euros (+ 45,1 %) pour TAV Airports, dont 46 millions d'euros (+ 63,2 %) pour Almaty ;
  - La hausse de + 33 millions d'euros (+ 28,4 %) pour Extime Duty Free Paris et Relay@ADP, liée à la hausse des achats des marchandises vendues, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires de ces filiales.
- ◆ Les **charges liées aux services externes** s'établissent à 597 millions d'euros, en hausse de + 26,4 % (+ 124 millions d'euros), en raison de :
  - La hausse des charges de sous-traitance pour + 57 millions d'euros (+ 24,5 %), notamment de la sous-traitance sûreté et PHMR (accueil et assistance des personnes handicapées ou à mobilité réduite) en lien avec la hausse du trafic à Paris, et du fait de la réouverture d'infrastructures à Paris par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022 ;
  - La hausse des autres charges et services externes pour + 49 millions d'euros (+ 30,3 %), en partie du fait de la hausse du loyer de concession à Amman pour + 13 millions d'euros (+ 22,5 %) en lien avec la hausse du chiffre d'affaires d'AIG (+ 21,5 %).
- ◆ Les **charges de personnel** s'établissent à 496 millions d'euros. Leur hausse, de + 29,1 % (+ 112 millions d'euros), reflète l'impact des recrutements effectués en 2022 et au 1<sup>er</sup> semestre 2023, ainsi que :
  - L'effet de base défavorable lié à la reprise d'une provision de 20 millions d'euros sur engagements sociaux, comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2022 (liée à la dénonciation du régime de retraite à prestations définies, dit "article 39") ;
  - L'effet lié aux mesures de hausse des salaires mises en place en juillet 2022 et janvier 2023 sur les charges de personnel d'Aéroports de Paris pour + 14 millions d'euros ;
  - La hausse des charges de personnel de TAV Airports pour un impact de + 47 millions d'euros (+ 48,6 %), liée à des hausses des salaires en Turquie sous l'effet de l'inflation, et dans une moindre mesure de la hausse des effectifs.
- ◆ Le montant des **impôts et taxes** s'établit à 176 millions d'euros, en hausse de + 16,7 % (+ 25 millions d'euros), en raison de :
  - La hausse des taxes foncières à Paris pour + 18 millions d'euros (+ 25,8 %), principalement du fait de l'effet de base défavorable des dégrèvements de taxe foncière en 2022, liés aux infrastructures fermées à Paris en 2020 ;
  - La hausse des taxes sur prestations de sûreté pour + 5 millions d'euros (+ 16,5 %), en lien avec la hausse du trafic.
- ◆ Les **autres charges d'exploitation** s'élèvent à 57 millions d'euros, en hausse de + 14,4 % (+ 7 millions d'euros).

Les **autres charges et produits** représentent un produit net de 47 millions d'euros, en baisse de - 26,9 % (- 17 millions d'euros), du fait :

- De l'effet de base défavorable d'une reprise sur provision à l'international comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2022 ;
- De pertes constatées sur créances irrécouvrables à Paris ;
- D'un produit de 17 millions d'euros lié à la vente de capacités électriques excédentaires d'Aéroports de Paris.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, l'**EBITDA consolidé** du groupe s'élève à 863 millions d'euros, en hausse de + 22,9 % (+ 161 millions d'euros). La marge s'établit à 33,9 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2023, en baisse de - 1,1 point du fait de l'évolution tendancielle des charges courantes, et d'une normalisation de la performance d'Almaty qui était particulièrement élevée en 2022 (voir page 14, performance du segment International).



## Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>EBITDA</b>	<b>863</b>	<b>702</b>	<b>+ 161 M€</b>	<b>+ 22,9 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(396)	(356)	- 40 M€	+ 11,4 %
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(18)	(6)	- 12 M€	+ 222,8 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>449</b>	<b>340</b>	<b>+ 109 M€</b>	<b>+ 31,6 %</b>
Autres charges et produits opérationnels	(5)	8	- 13 M€	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>444</b>	<b>348</b>	<b>+ 96 M€</b>	<b>+ 27,5 %</b>
Résultat financier	(139)	(121)	- 18 M€	+ 14,8 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>305</b>	<b>227</b>	<b>+ 78 M€</b>	<b>+ 34,3 %</b>
Impôts sur les résultats	(110)	(59)	- 51 M€	+ 85,8 %
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>195</b>	<b>168</b>	<b>+ 27 M€</b>	<b>+ 16,1 %</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>- 73,2 %</b>
<b>Résultat net</b>	<b>194</b>	<b>167</b>	<b>+ 27 M€</b>	<b>+ 16,4 %</b>
Résultat net part des intérêts minoritaires	17	(7)	+ 24 M€	-
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>211</b>	<b>160</b>	<b>+ 51 M€</b>	<b>+ 31,8 %</b>

Les **dotations aux amortissements et dépréciations** s'établissent à 396 millions d'euros, en hausse de + 11,4 % (+ 40 millions d'euros), du fait notamment :

- ◆ De la hausse des dotations aux amortissements et dépréciations de TAV Airports pour + 28 millions d'euros (+ 57,5 %). Cette évolution découle notamment de la hausse du montant des amortissements des droits d'opérer de plusieurs aéroports de TAV Airports, ceux-ci étant calculés en fonction du niveau de trafic<sup>7</sup> ;
- ◆ De l'effet de base défavorable d'une reprise sur dépréciation à l'international pour 10 millions d'euros, comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Le **résultat des entreprises mises en équivalence** s'établit à - 18 millions d'euros, en baisse de - 12 millions d'euros, du fait notamment :

- ◆ Du résultat des entreprises mises en équivalence de TAV Airports, en hausse de 1 million d'euros, malgré l'impact de l'impôt sur les tremblements de terre en Turquie, s'élevant à - 6,5 millions d'euros ;
- ◆ De l'effet de base défavorable du résultat de cession net de 6 millions d'euros, comptabilisé en 2022 au titre de la cession des actions détenues par ADP International dans le capital d'ATOL, société exploitant l'aéroport de Maurice ;
- ◆ Du résultat attribuable à GMR Airports, en baisse de - 14 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** s'établit ainsi à 449 millions d'euros, en hausse de + 31,6 % (+ 109 millions d'euros), tiré par la hausse de l'EBITDA pour + 161 millions d'euros (+ 22,9 %), partiellement compensée par les éléments décrits ci-dessus.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 444 millions d'euros, en hausse de + 27,5 % (+ 96 millions d'euros), du fait de la hausse du résultat opérationnel courant.

Le **résultat financier** s'établit à - 139 millions d'euros, en baisse de - 18 millions d'euros (+ 14,8 %), du fait notamment de la hausse du coût de l'endettement brut de TAV Airports, pour - 17 millions d'euros ;

La **charge d'impôt sur les résultats** s'élève à 110 millions d'euros, contre une charge d'impôt de 59 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022, du fait de l'amélioration du résultat avant impôts.

Le **résultat net** s'élève à 194 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023, en hausse de + 16,4 % (+ 27 millions d'euros) par rapport à la même période en 2022.

Le **résultat net part des minoritaires** est en hausse de + 24 millions d'euros, à 17 millions d'euros.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat net part du Groupe** s'établit à 211 millions d'euros, en hausse de + 31,8 % (+ 51 millions d'euros) par rapport à la même période en 2022.

<sup>7</sup> Voir note 6.1.1 "Droit d'opérer les aéroports en concession" aux comptes consolidés du Groupe ADP, figurant en page 381 du [Document d'Enregistrement Universel 2022](#).

## Trésorerie et investissements

Au 30 juin 2023, le Groupe ADP dispose d'une **trésorerie** s'élevant à 2,3 milliards d'euros. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023, la trésorerie est en baisse de - 380 millions d'euros (- 14,4 %), les flux de trésorerie opérationnels qui s'établissent à 681 millions d'euros étant plus que compensés par :

- ◆ La souscription au 1<sup>er</sup> trimestre par le Groupe ADP à 330 817 obligations en devises étrangères convertibles (FCCBs - *Foreign Currency Convertible Bonds*<sup>8</sup>) émises par GIL pour un montant total d'environ 331 millions d'euros ;
- ◆ Le versement le 27 avril 2023 par le Groupe ADP de la somme de 119 millions d'euros à l'autorité aéroportuaire turque DHMI, représentant le paiement initial (*upfront payment*) de 25 % du loyer de la concession d'Ankara ;
- ◆ La mise en paiement, le 7 juin 2023, du dividende aux actionnaires d'Aéroports de Paris, pour un montant de 3,13 € par action, soit 309 millions d'euros.

Au regard de cette trésorerie disponible et de ses prévisions sur l'année 2023, le groupe dispose de liquidités qu'il estime satisfaisantes dans le contexte macroéconomique actuel et pour faire face à ses besoins courants ainsi qu'à ses engagements financiers.

**Les investissements corporels et incorporels** s'élèvent à 353 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023, contre 270 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## Endettement

**L'endettement financier net** du Groupe ADP s'établit à 8 089 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 7 440 millions d'euros au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, le ratio d'endettement s'établit à 4,3x l'EBITDA sur 12 mois glissants, contre 4,4x l'EBITDA à fin 2022.

<sup>8</sup> voir le [communiqué de presse du 19 mars 2023](#)

## Analyse par segment

### Activités aéronautiques – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>919</b>	<b>741</b>	<b>+ 178 M€</b>	<b>+ 23,9 %</b>
Redevances aéronautiques	543	434	+ 109 M€	+ 25,1 %
Redevances passagers	341	259	+ 82 M€	+ 31,5 %
Redevances atterrissage	121	103	+ 18 M€	+ 17,5 %
Redevances stationnement	81	72	+ 9 M€	+ 12,9 %
Redevances spécialisées	119	92	+ 27 M€	+ 28,6 %
Revenus liés à la sûreté et la sécurité aéroportuaire	238	198	+ 40 M€	+ 20,1 %
Autres produits	19	16	+ 3 M€	+ 13,8 %
<b>EBITDA</b>	<b>224</b>	<b>186</b>	<b>+ 38 M€</b>	<b>+ 20,6 %</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>+ 30 M€</b>	<b>-</b>
EBITDA / Chiffre d'affaires	24,4 %	25,0 %	- 0,6 pt	-
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	4,0 %	0,9 %	+ 3,1 pts	-

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de + 23,9 % (+ 178 millions d'euros), à 919 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) a augmenté de + 25,1 % (+ 109 millions d'euros), à 543 millions d'euros du fait de :

- ♦ La hausse de + 82 millions d'euros (+ 31,5 %) du produit de la redevance par passager, liée à l'augmentation du trafic passagers (+ 25,7 %), ainsi qu'à la hausse de la part du trafic international (voir trafic par faisceaux en page 17) ;
- ♦ La hausse de + 18 millions d'euros (+ 17,5 %) du produit de la redevance atterrissage, liée à l'augmentation des mouvements d'avions (+ 14,3 %) ;
- ♦ La hausse de + 9 millions d'euros (+ 12,9 %) du produit de la redevance de stationnement.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de + 28,6 % (+ 27 millions d'euros), à 119 millions d'euros, liée à la hausse du trafic passagers.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de + 20,1 % (+ 40 millions d'euros), à 238 millions d'euros. Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire étant déterminés par les coûts, partiellement fixes, de ces activités, le chiffre d'affaires croît dans une moindre proportion que le trafic de passagers.

Les **autres produits**, constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers, sont en hausse de + 13,8 % (+ 3 millions d'euros), à 19 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment est en hausse de + 20,6 % (+ 38 millions d'euros) à 224 millions d'euros tiré par la hausse du chiffre d'affaires.

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en hausse de + 30 millions d'euros, à 37 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023, du fait de la hausse de l'EBITDA.

## Commerces et services – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>818</b>	<b>625</b>	<b>+ 193 M€</b>	<b>+ 30,8 %</b>
Activités commerciales	515	367	+ 148 M€	+ 40,2 %
Extime Duty Free Paris	344	254	+ 90 M€	+ 35,3 %
Relay@ADP	52	39	+ 13 M€	+ 33,3 %
Autres Boutiques et Bars & restaurants	78	44	+ 34 M€	+ 76,1 %
Publicité	20	13	+ 7 M€	+ 56,7 %
Autres produits commerciaux	21	17	+ 4 M€	+ 25,4 %
Parcs et accès	83	67	+ 16 M€	+ 24,9 %
Prestations industrielles	105	91	+ 14 M€	+ 15,4 %
Recettes locatives	79	69	+ 10 M€	+ 14,7 %
Autres produits	37	32	+ 5 M€	+ 13,2 %
<b>EBITDA</b>	<b>345</b>	<b>250</b>	<b>+ 95 M€</b>	<b>+ 38,0 %</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>276</b>	<b>183</b>	<b>+ 93 M€</b>	<b>+ 50,8 %</b>
EBITDA / Chiffre d'affaires	42,2 %	40,0 %	+ 2,2 pts	-
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	33,8 %	29,3 %	+ 4,5 pts	-

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de + 30,8 % (+ 193 millions d'euros), à 818 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de + 40,2 % (+ 148 millions d'euros), à 515 millions d'euros, du fait :

- ◆ Du chiffre d'affaires d'Extime Duty Free Paris, en hausse de + 35,3 % (+ 90 millions d'euros), à 344 millions d'euros et Relay@ADP, en hausse de + 33,3 % (+ 13 millions d'euros), à 52 millions d'euros du fait de la hausse de la fréquentation et du nombre de points de ventes ouverts par rapport à la même période en 2022 ;
- ◆ Du chiffre d'affaires des Autres Boutiques et Bars & restaurants en hausse de + 76,1 % (+ 34 millions d'euros), à 78 millions d'euros du fait de la hausse du nombre de points de ventes ouverts par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022.
- ◆ Du chiffre d'affaires de la publicité, en hausse de + 56,7 % (+ 7 millions d'euros), à 20 millions d'euros du fait de la hausse de la fréquentation.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en hausse de + 24,9 % (+ 16 millions d'euros), à 83 millions d'euros, en lien avec la hausse du trafic passagers.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de + 15,4 % (+ 14 millions d'euros), à 105 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aéroports) est en hausse de + 14,7 % (+ 10 millions d'euros), à 79 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de + 13,2 % (+ 5 millions d'euros), à 37 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment est en hausse de + 38,0 % (+ 95 millions d'euros), à 345 millions d'euros, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires des activités commerciales, notamment de Extime Duty Free Paris.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de + 50,8 %, (+ 93 millions d'euros) à 276 millions d'euros, du fait de la hausse de l'EBITDA.

## Immobilier – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	Var. 2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>167</b>	<b>156</b>	+ 11 M€	<b>+ 7,6 %</b>
Chiffre d'affaires externe	146	132	+ 14 M€	+ 10,6 %
<i>Terrains</i>	65	60	+ 5 M€	+ 7,5 %
<i>Bâtiments</i>	49	42	+ 7 M€	+ 17,4 %
<i>Autres</i>	32	30	+ 2 M€	+ 7,3 %
Chiffre d'affaires interne	22	24	- 2 M€	- 9,2 %
<b>EBITDA</b>	<b>109</b>	<b>91</b>	<b>+ 18 M€</b>	<b>+ 19,9 %</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>81</b>	<b>57</b>	<b>+ 24 M€</b>	<b>+ 40,8 %</b>
EBITDA / Chiffre d'affaires	65,1 %	58,4 %	+ 6,7 pts	-
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	48,3 %	36,9 %	+ 11,4 pts	-

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de + 7,6 % (+ 11 millions d'euros), à 167 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, est en hausse de + 10,6 % (+ 14 millions d'euros), à 146 millions d'euros, notamment du fait de loyers additionnels liés aux actifs repris en pleine propriété en 2022 et de l'effet des clauses d'indexations sur les loyers.

Le **chiffre d'affaires interne** est en baisse de - 9,2 % (- 2 millions d'euros), à 22 millions d'euros, notamment du fait de la moindre utilisation en interne de bureaux, par la mise en place d'une nouvelle organisation en *flex office*. Les surfaces ainsi libérées sont à terme destinées à être louées à des tiers.

L'**EBITDA** du segment est en hausse de + 19,9 % (+ 18 millions d'euros), à 109 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de + 40,8 % (+ 24 millions d'euros), à 81 millions d'euros.

## International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	2023/2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>709</b>	<b>538</b>	+ 171 M€	<b>+ 31,8 %</b>
ADP International	134	121	+ 13 M€	+ 10,7 %
dont AIG	126	104	+ 22 M€	+ 21,5 %
dont ADP Ingénierie	5	12	- 7 M€	- 55,8 %
TAV Airports	558	410	+ 148 M€	+ 36,3 %
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	8	6	+ 2 M€	+ 23,3 %
<b>EBITDA</b>	<b>167</b>	<b>163</b>	<b>+ 4 M€</b>	<b>+ 2,4 %</b>
Quote-part de résultat des MEE	(22)	(6)	- 16 M€	+ 258,5 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>45</b>	<b>90</b>	<b>- 45 M€</b>	<b>- 50,7 %</b>
EBITDA / Chiffre d'affaires	23,6 %	30,3 %	- 6,7 pts	-
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	6,3 %	16,8 %	- 10,5 pts	-

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** est en hausse de + 31,8 % (+ 171 millions d'euros), à 709 millions d'euros, du fait principalement de la croissance du chiffre d'affaires de TAV Airports et d'AIG.

Le chiffre d'affaires d'**AIG** est en hausse de + 21,5 % (+ 22 millions d'euros), à 126 millions d'euros, du fait notamment de la hausse de + 34,8 % du produit des redevances aéronautiques, en lien avec la hausse de + 33,9 % du trafic enregistrée à Amman.

Le chiffre d'affaires d'**ADP Ingénierie** est en baisse de - 55,8 % (- 7 millions d'euros), à 5 millions d'euros en lien avec le projet de restructuration de l'activité en cours.

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de + 36,3 % (+ 148 millions d'euros), à 558 millions d'euros, du fait notamment :

- ◆ De l'effet de la hausse du trafic sur le chiffre d'affaires des actifs gérés par TAV Airports, notamment à Almaty pour + 53 millions d'euros, en Géorgie pour + 10 millions d'euros et à Izmir pour + 8 millions d'euros ;
- ◆ Des hausses du chiffre d'affaires des sociétés de services de TAV Airports, notamment Havas (société spécialisée dans l'assistance en escale) pour + 32 millions d'euros, en raison de la hausse du nombre de vols servis, TAV OS (société spécialisée dans les salons) pour + 20 millions d'euros, et BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour + 12 millions d'euros, en raison de la hausse de la fréquentation.

L'**EBITDA du segment** est en hausse de + 2,4 % (+ 4 millions d'euros), à 167 millions d'euros :

- ◆ **TAV Airports** enregistre un EBITDA de 145 millions d'euros, en hausse + 18 millions d'euros (+ 13,9 %), malgré la baisse de l'EBITDA de l'aéroport d'Almaty (- 1 million d'euros) dont la performance se normalise par comparaison à celle, particulièrement élevée, enregistrée en 2022 ;
- ◆ **AIG** enregistre un EBITDA de 34 millions d'euros, en hausse de + 4 millions d'euros (+ 11,5 %), en lien avec la hausse du chiffre d'affaires et malgré la hausse des charges courantes de 16 millions d'euros, principalement liée à la hausse du loyer de concession pour 13 millions d'euros concomitante à la reprise de l'activité ;
- ◆ Ces contributions sont partiellement compensées par l'effet de base défavorable d'une reprise sur provision à l'international comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à 45 millions d'euros, en baisse de - 50,7 % (- 45 millions d'euros), du fait de :

- ◆ La hausse des dotations aux amortissements et dépréciations de TAV Airports pour + 28 millions d'euros (+ 57,5 %). Cette évolution découle notamment de la hausse du montant des amortissements des droits d'opérer de plusieurs aéroports de TAV Airports, ceux-ci étant calculés en fonction du niveau de trafic<sup>9</sup> ;
- ◆ La baisse du résultat des sociétés mises en équivalence, pour - 16 millions d'euros, à - 22 millions d'euros, du fait notamment de la baisse de la contribution de GMR Airports, pour - 14 millions d'euros et de l'effet de base défavorable du résultat de cession net de 6 millions d'euros, comptabilisé en 2022 au titre de la cession des actions détenues par ADP International dans le capital d'ATOL, société exploitant l'aéroport de Maurice ;

**Hyperinflation en Turquie** : Dans le contexte de très forte inflation en Turquie, les entités du groupe dont la monnaie fonctionnelle est la Livre turque sont obligées d'appliquer les dispositions de la norme IAS 29 "Information financière dans les économies hyperinflationnistes" à partir de février 2022, imposant le retraitement des états financiers pour tenir compte des variations du pouvoir d'achat général de cette monnaie. L'effet, limité, sur les états financiers du groupe est décrit en note 7 des annexes aux comptes consolidés.

<sup>9</sup> Voir note 6.1.1 "Droit d'opérer les aéroports en concession" aux comptes consolidés du Groupe ADP, figurant en page 381 du [Document d'Enregistrement Universel 2022](#).

## Autres activités

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	2023/2022	
<b>Produits</b>	<b>90</b>	<b>83</b>	<b>+ 7 M€</b>	<b>+ 9,1 %</b>
<i>Hub One</i>	81	78	+ 3 M€	+ 3,8 %
<b>EBITDA</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>+ 4 M€</b>	<b>+ 35,6 %</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>+ 6 M€</b>	<b>+ 168,0 %</b>
<i>EBITDA / Produits</i>	19,0 %	15,3 %	+ 3,7 pts	-
<i>Résultat opérationnel courant / Produits</i>	10,7 %	4,4 %	+ 6,3 pts	-

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le **produit du segment Autres activités** est en hausse + 9,1 % (+ 7 millions d'euros) à 90 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'Hub one, est en hausse de + 3,8 % (+ 3 millions d'euros), à 81 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment est en hausse de + 35,6 % (+ 4 millions d'euros) à 17 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en hausse de + 168,0 % (+ 6 millions d'euros) par rapport à la même période en 2022, à 10 millions d'euros.

**Trafic Groupe<sup>10</sup>:**

PASSAGERS	Passagers	S1 2023	
		Var. 23/22	Reprise vs. 2019
Paris-CDG	31 778 035	+ 27,9 %	87,5 %
Paris-Orly	15 316 869	+ 21,4 %	95,8 %
<b>Total Paris Aéroport</b>	<b>47 094 904</b>	<b>+ 25,7 %</b>	<b>90,0%</b>
Antalya	12 870 273	+ 26,5 %	95,7 %
Almaty	4 186 077	+ 37,1 %	150,0 %
Ankara	5 495 966	+ 39,9 %	78,6 %
Izmir	4 710 465	+ 11,0 %	81,1 %
Bodrum	1 388 951	+ 7,4 %	90,8 %
Gazipaşa	342 234	+ 20,0 %	80,0 %
Médine	4 682 023	+ 69,3 %	113,5 %
Tunisie	790 935	+ 71,2 %	73,0 %
Géorgie	1 801 900	+ 30,8 %	85,2 %
Macédoine du Nord	1 338 406	+ 41,1 %	115,0 %
Zagreb	1 693 532	+ 30,3 %	110,4 %
<b>Total TAV Airports</b>	<b>39 300 762</b>	<b>+ 31,7 %</b>	<b>95,8 %</b>
New Delhi	35 765 336	+ 31,5 %	109,8 %
Hyderabad	11 928 030	+ 36,4 %	108,1 %
Medan	3 768 092	+ 47,8 %	97,1 %
Goa	1 632 053	-	-
<b>Total GMR Airports<sup>11</sup></b>	<b>53 093 511</b>	<b>+ 33,7 %</b>	<b>108,4 %</b>
Santiago du Chili	11 133 883	+ 27,5 %	88,5 %
Amman	4 350 608	+ 33,9 %	104,9 %
Autres aéroports <sup>12</sup>	424 122	+ 90,0 %	82,0 %
<b>GROUPE ADP<sup>11</sup></b>	<b>155 397 790</b>	<b>+ 30,3 %</b>	<b>97,3 %</b>

<sup>10</sup> Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

<sup>11</sup> Les variations par rapport à 2022 et le taux de reprise par rapport à 2019 ci-dessous sont calculés à périmètre constant, c'est à dire en comparant les données de trafic 2023 aux données de trafic historiques du périmètre actuel (voir annexe 2 du présent communiqué), à l'exception de l'aéroport de Goa, ouvert le 5 janvier 2023.

<sup>12</sup> Aéroports d'Antananarivo et Nosy Be.



## Trafic à Paris Aéroport :

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le trafic de Paris Aéroport est en hausse de + 25,7 % avec un total de 47,1 millions de passagers, soit 90,0 % du trafic sur la même période en 2019.

La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic France métropolitaine est en hausse de + 2,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, à 75,1 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic DROM-COM est en hausse de + 7,1 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, à 97,2 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic Europe (hors France) est en hausse de + 24,9 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, à 92,8 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic international (hors Europe et DROM-COM) est en hausse de + 41,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022, à 92,0 % du niveau de 2019, du fait de la croissance sur les faisceaux suivants : Amérique du Nord (+ 33,3 %), Amérique Latine (+ 8,9 %), Moyen-Orient (+ 32,5%), Asie-Pacifique (+ 175,3 %) et Afrique (+ 38,8 %).

REMARQUE IMPORTANTE : Depuis le communiqué du trafic de décembre et de l'année 2022, le tableau de segmentation des faisceaux géographiques à Paris Aéroport ci-après ainsi que les données historiques utilisées pour les calculs de variations et de reprises sont alignés avec les différentes catégories applicables aux redevances aéroportuaires. Il présente la décomposition du faisceau "Europe" distinguant trois catégories : trafic "Schengen", trafic "UE hors Schengen et Royaume Uni", trafic "Autre Europe". Le trafic "DROM-COM" est présenté séparément du faisceau "International", au sein duquel il était intégré jusqu'au communiqué du trafic du mois de novembre 2022. Il est rappelé que les redevances aéroportuaires applicables à ces différents faisceaux sont disponibles sur le [site internet de la société](#).

	Part du trafic	S1 2023 Var. 23/22	Reprise vs. 2019
<b>France métropolitaine</b>	<b>12,8 %</b>	<b>+ 2,2 %</b>	<b>75,1 %</b>
<b>DROM/COM</b>	<b>4,8 %</b>	<b>+ 7,1 %</b>	<b>97,2 %</b>
Espace Schengen	36,9 %	+ 23,1 %	95,9 %
Royaume Uni et UE hors Schengen <sup>13</sup>	6,1 %	+ 37,8 %	91,3 %
Autre Europe	2,3 %	+ 23,0 %	62,8 %
<b>Europe</b>	<b>45,3 %</b>	<b>+ 24,9 %</b>	<b>92,8 %</b>
Afrique	13,0 %	+ 38,8 %	106,0 %
Amérique du Nord	11,2 %	+ 33,3 %	98,6 %
Amérique Latine	2,9 %	+ 8,9 %	79,6 %
Moyen-Orient	5,5 %	+ 32,5 %	95,8 %
Asie-Pacifique	4,5 %	+ 175,3 %	61,4 %
<b>Autre International</b>	<b>37,1 %</b>	<b>+ 41,4 %</b>	<b>92,0 %</b>
<b>PARIS AEROPORT</b>	<b>100,0 %</b>	<b>+ 25,7 %</b>	<b>90,0 %</b>

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de + 19,8 %. Le taux de correspondance s'est établi à 20,3 %, en baisse de - 1,1 point par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le taux de remplissage est en hausse de + 6,1 points, à 84,5 %.

Le nombre de mouvements d'avions à Paris Aéroport est en hausse de + 14,3 %, à 311 701 mouvements, dont 214 247 mouvements à Paris-Charles de Gaulle, en hausse de 16,4 %, soit 88,9 % du niveau de 2019, et 97 454 mouvements à Paris-Orly, en hausse de + 10,1 %, soit 88,0 % du niveau de 2019.

<sup>13</sup> Le trafic avec la Croatie reste comptabilisé dans le faisceau UE hors Schengen jusqu'à mars 2023 inclus. Il est comptabilisé au sein du faisceau Espace Schengen à partir d'avril 2023.

## Evènements survenus depuis le 30 juin 2023

---

### **Cession par TAV Airports d'une partie de sa participation dans l'aéroport de Médine**

Le 7 juillet 2023, TAV Airports a signé un accord de cession avec Mada International Holding (Mada) de 24 % du capital de Tibah Airports Development (Tibah), société exploitant l'aéroport de Médine en Arabie Saoudite, détenue à part égales par TAV Airports et Mada. Cet accord prévoit que :

- ◆ TAV Airports transférera 24 % des actions de Tibah à Mada pour un montant de 135 millions de dollars américains, amenant la participation de TAV Airports dans Tibah à 26 % (contre 50 % précédemment) ;
- ◆ Dans le cas où le nombre de passagers accueillis à l'aéroport de Médine durant l'année 2023 est inférieur à 8,14 millions de passagers et que la période de force majeure est ainsi prolongée d'une année, le prix de cession sera révisé à 165 millions de dollars.
- ◆ A la conclusion de l'opération de cession des actions Tibah, attendue au 2<sup>ème</sup> semestre 2023, TAV Airports transférera également à Mada 48 % du solde du prêt d'actionnaire octroyé à Tibah par TAV Airports.

Par ailleurs, un nouveau pacte d'actionnaire sera signé avec Mada, conservant la méthode actuelle de gouvernance en co-contrôle de Tibah.

## Rappel des hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2023-2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers* communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025. Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à la crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Ils ont par ailleurs été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2021, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur le volume de trafic et les indicateurs financiers 2025 *Pioneers*.

	2023	2024	2025
<b>Trafic du Groupe<sup>14</sup></b> en % du trafic de 2019	95 % - 105 % Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2023 et 2024	-	-
<b>Trafic à Paris Aéroport</b> en % du trafic de 2019	87 % - 93 %	90 % - 100 %	95 % - 105 % Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2024 et 2026, au-delà du niveau de 2019 à partir de 2026
<b>CA / Pax Extime Paris<sup>15</sup></b> en euros	-	-	29,5 €
<b>Charges courantes ADP SA par passager</b> , en €	-	17 € - 20 € / pax	
<b>Croissance de l'EBITDA</b> groupe, par rapport à 2019	Au moins égal à l'EBITDA de l'année 2019 (i.e. ≥ 1 772 M€)	-	-
<b>Marge d'EBITDA</b> en % du chiffre d'affaires	32 % à 37 %	35 % à 38 %	
<b>Résultat net part du groupe</b> en millions d'euros	Positif		
<b>Investissements groupe</b> (excl. invest. financier)	c. 1,3 milliard d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2025, en euros courants		
<b>Investissements ADP SA</b> (excl. invest. financier, incl. régulé et non régulé)	c. 900 millions d'euros par an en moyenne entre 2023 et 2025, en euros courants		
<b>Ratio Dette financière nette / EBITDA</b> incl. croissance ciblée à l'international	-	-	3,5x - 4,5x
<b>Dividendes</b> en % du RNPG au titre de l'année N, versé en N+1	Taux de distribution de 60 % Plancher à 3 €/action		

<sup>14</sup> Le trafic groupe intègre le trafic des aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le [site internet de la société](#).

<sup>15</sup> CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

## Prochains évènements<sup>16</sup>

---

- ◆ Une conférence téléphonique (audiocast en anglais) aura lieu le **jeudi 27 juillet 2023 à 18 h 00 (CET)**. La présentation peut être suivie en direct aux liens suivants, lesquels sont également affichés sur le [site internet du Groupe ADP](#) :

Une retransmission en direct de la conférence sera disponible au lien suivant : [webcast \(anglais uniquement\)](#)

L'inscription pour participer à la session de questions-réponses est disponible au lien suivant : [inscription à l'appel](#)

- ◆ Prochaine publication de **trafic** : Mercredi 16 août 2023 - Trafic du mois de juillet 2023
- ◆ Prochaine publication des **résultats** : Mercredi 25 octobre 2023 - Chiffre d'affaires des 9 premiers mois 2023
- ◆ Prochaines conférences thématiques :
  - Conférence thématique **Immobilier** : Novembre 2023
  - Conférence thématique **GMR Airports** : A la réalisation de la fusion<sup>17</sup> envisagée entre GIL et GAL, attendue au 1<sup>er</sup> semestre 2024

## Déclarations prospectives

---

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les évènements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 14 avril 2023 sous le numéro D.23-0284. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse [www.parisaeroports.fr](http://www.parisaeroports.fr).

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation

## Définitions

---

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

**Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr**

**Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

[groupeadp.fr](http://groupeadp.fr)

<sup>16</sup> Sous réserve de modifications

<sup>17</sup> Voir le [communiqué de presse du 19 mars 2023](#).

## Annexe 1 – Etats financiers au 30 juin 2023

### Compte de résultat consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2023

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>S1 2023</b>	<b>S1 2022</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 545</b>	<b>2 006</b>
Autres produits opérationnels courants	53	30
Achats consommés	(402)	(309)
Charges de personnel	(496)	(384)
Autres charges opérationnelles courantes	(831)	(675)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	(6)	34
<b>EBITDA</b>	<b>863</b>	<b>702</b>
Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires	33,9 %	35,0 %
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels nettes des reprises	(396)	(356)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(18)	(6)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>449</b>	<b>340</b>
Autres produits et charges opérationnels	(5)	8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>444</b>	<b>348</b>
Produits financiers	397	169
Charges financières	(517)	(290)
<b>Résultat financier</b>	<b>(139)</b>	<b>(121)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>305</b>	<b>227</b>
Impôts sur les résultats	(110)	(59)
Résultat net des activités poursuivies	195	168
Résultat net des activités non poursuivies	-	(1)
<b>Résultat net</b>	<b>194</b>	<b>167</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>211</b>	<b>160</b>
Résultat net part des intérêts minoritaires	(17)	7
<b>Résultat net par action part du Groupe</b>		
Résultat de base par action (en euros)	2,14	1,62
Résultat dilué par action (en euros)	2,14	1,62
<b>Résultat net des activités poursuivies par action part du Groupe</b>		
Résultat de base par action (en euros)	2,14	1,62
Résultat dilué par action (en euros)	2,14	1,62

## Bilan consolidé au 30 juin 2023

(en millions d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Immobilisations incorporelles	2 915	3 004
Immobilisations corporelles	8 342	8 253
Immeubles de placement	616	621
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 774	1 879
Autres actifs financiers non courants	1 215	668
Actifs d'impôt différé	34	42
<b>Actifs non courants</b>	<b>14 896</b>	<b>14 467</b>
Stocks	127	133
Actifs sur contrats	-	4
Clients et comptes rattachés	1 113	938
Autres créances et charges constatées d'avance	382	307
Autres actifs financiers courants	207	237
Actifs d'impôt exigible	31	121
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 251	2 631
<b>Actifs courants</b>	<b>4 111</b>	<b>4 371</b>
Actifs détenus en vue de la vente	43	7
<b>Total des actifs</b>	<b>19 050</b>	<b>18 845</b>

(en millions d'euros)	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Capital	297	297
Primes liées au capital	543	543
Actions propres	(38)	(40)
Résultats non distribués	3 385	3 408
Autres éléments de capitaux propres	(205)	(183)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>3 982</b>	<b>4 025</b>
Intérêts minoritaires	789	830
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 771</b>	<b>4 855</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	8 365	8 763
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	401	386
Autres provisions non courantes	57	56
Passifs d'impôt différé	431	433
Autres passifs non courants	782	960
<b>Passifs non courants</b>	<b>10 036</b>	<b>10 598</b>
Passifs sur contrats	2	2
Fournisseurs et comptes rattachés	822	909
Autres dettes et produits constatés d'avance	1 350	1 171
Emprunts et dettes financières à court terme	2 016	1 233
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	29	56
Autres provisions courantes	12	6
Passifs d'impôt exigible	12	15
<b>Passifs courants</b>	<b>4 243</b>	<b>3 392</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>19 050</b>	<b>18 845</b>

## Tableaux des flux de trésorerie consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2023

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>S1 2023</b>	<b>S1 2022</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>444</b>	<b>348</b>
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	393	244
Charges financières nettes hors coût de l'endettement	(21)	17
<b>Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt</b>	<b>816</b>	<b>609</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	<b>(106)</b>	<b>22</b>
Impôts sur le résultat payés	(28)	(11)
Flux relatifs aux activités non poursuivies	(1)	1
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>681</b>	<b>621</b>
Investissement corporels, incorporels et de placement	(353)	(270)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	(38)	(104)
Investissements financiers, filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	(81)	(397)
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et participations	10	11
Variation des autres actifs financiers	(472)	(18)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	2	4
Produits provenant des cessions de participations non consolidées	92	-
Dividendes reçus	61	10
<b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement</b>	<b>(779)</b>	<b>(764)</b>
Encaissements provenant des emprunts à long terme	306	340
Remboursement des emprunts à long terme	(134)	(564)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(10)	(10)
Subventions reçues au cours de la période	2	10
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres	-	(2)
Acquisitions/cessions nettes d'actions propres	(1)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(309)	-
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales	(8)	(7)
Variation des autres passifs financiers	1	12
Intérêts payés	(162)	(174)
Intérêts reçus	38	(2)
Flux relatifs aux activités non poursuivies	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(277)</b>	<b>(397)</b>
Incidences des variations de cours des devises	(6)	8
<b>Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>(381)</b>	<b>(532)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 630	2 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 249	1 846
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	2 251	1 847
<i>Dont Concours bancaires courants</i>	(2)	(1)

## Annexe 2 – Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe.

Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

### Indicateurs financiers :

- ◆ **L'EBITDA** correspond à la mesure de la performance opérationnelle d'Aéroports de Paris et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits opérationnels courants diminués des achats et charges courantes opérationnelles à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels.
- ◆ **La marge d'EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : EBITDA / Chiffre d'affaires.
- ◆ **L'endettement financier brut** tel que défini par le Groupe ADP comprend les emprunts et dettes financières à long et à court terme (y compris les intérêts courus et les dérivés passifs de couverture de juste valeur afférents à ces dettes, ainsi que les dettes de location) et les dettes liées aux options de vente des minoritaires (présentées en Autres dettes et en Autres passifs non courants).
- ◆ **L'endettement financier net (ou dette financière nette)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier brut diminués, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction.
- ◆ **Le Ratio Dette Financière Nette/EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : Endettement financier net / EBITDA, il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette sur la base de son excédent brut d'exploitation.

### Indicateurs opérationnels :

- ◆ **Le CA / Pax Extime Paris ou Chiffre d'affaires par passager Extime Paris** correspond au rapport : Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée / Passager au départ à Paris Aéroport.

**Le trafic groupe** intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris partielle) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. A la date du présent communiqué, il comprend ainsi le trafic des aéroports ci-après. L'historique du trafic de ces aéroports depuis 2019 est disponible sur le [site internet de la société](#).

Sous-groupe	Aéroport	Pays
<b>Paris Aéroport</b>	Paris-Charles de Gaulle	France
	Paris-Orly	France
<b>TAV Airports</b>	Antalya	Turquie
	Almaty	Kazakhstan
	Ankara	Turquie
	Izmir	Turquie
	Bodrum	Turquie
	Gazipasa	Turquie
	Médine	Arabie Saoudite
	Monastir	Tunisie
	Enfidha	Tunisie
	Tbilissi	Géorgie
	Batumi	Géorgie
	Skopje	Macédoine du Nord
	Ohrid	Macédoine du Nord
Zagreb	Croatie	
<b>GMR Airports</b>	Delhi	Inde
	Hyderabad	Inde
	Medan	Indonésie
	Goa	Inde
<b>ADP International</b>	Santiago du Chili	Chili
	Amman	Jordanie
	Antananarivo	Madagascar
	Nosy Be	Madagascar



## Annexe 3 – Evolution des tarifs des redevances à Paris Aéroport

---

Pour rappel, l'Autorité de régulation des transports (ART) a dans le cadre de sa décision n°2021-068 du 16 septembre 2021 pour la période tarifaire 2022, c'est-à-dire entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, homologué les propositions tarifaires sont les suivantes : une hausse de + 1,54 % de la redevance par passager, une stabilité du tarif unitaire de la redevance de stationnement et de la redevance d'atterrissage et une hausse moyenne de + 0,95 % pour les autres redevances accessoires, à l'exception de la redevance PHMR (Personnes Handicapées à Mobilité Réduite) en hausse de + 10,0 %, sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle et + 0,94 % à Paris-Orly. Concernant la plateforme de Paris-Le Bourget, l'ART a homologué des évolutions tarifaires de + 0,91 % pour la redevance d'atterrissage et + 19,9 % pour la redevance de stationnement.

Par sa décision n°2022-087 du 8 décembre 2022, publiée le 13 janvier 2023, l'ART a homologué les tarifs des redevances aéroportuaires d'Aéroports de Paris pour la période tarifaire du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024. La proposition homologuée se traduit par une stabilité tarifaire en moyenne pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, les évolutions tarifaires se compensant entre elles. Ces mesures consistent notamment à diminuer la redevance de stationnement de - 2,7 % environ, augmenter la redevance d'assistance aux passagers handicapés et à mobilité réduite de + 2,5 % à Paris-Charles de Gaulle et de + 10 % à Paris-Orly et à augmenter de + 7 % le tarif annuel de la part fixe pour les comptoirs d'enregistrement de la redevance pour mise à disposition de banques d'enregistrement et d'embarquement et traitement des bagages locaux sur les aéroports de Paris-Orly et de Paris-Charles de Gaulle.

Pour l'aéroport de Paris-Le Bourget, l'évolution tarifaire est une hausse moyenne des redevances de + 2,5 % environ, qui résulte d'une hausse de + 2,1 % du tarif de la redevance d'atterrissage, d'une évolution des coefficients de modulation acoustique pour les aéronefs du groupe 6, d'un gel du tarif de la redevance relative à la fourniture de titres de circulation aéroportuaire et d'une hausse de + 2,5 % du tarif de la redevance de stationnement. Il est rappelé que les redevances applicables sont disponibles sur le site internet de la société.